



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E61656

VALABLE JUSQU'AU 21/02/2026

ÉDITÉ LE 09/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LIMOGES 778105171

Siret : 412 145 658 00016

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 872224 02

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 41214565800016

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 41214565800016

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : SARL HARDY

LIEU-DIT PONT DE GEASSE
87260 VICQ-SUR-BREUILH

Téléphone : 05 55 00 61 04

Fax : 05 55 00 69 01

Portable : 06 80 61 35 45

Site Internet : <http://www.couverture-verandas-hardy.fr>

E-mail : hardy.sarl@outlook.fr

Responsabilité légale :
HARDY JEAN-MARC GÉRANT

Effectif moyen : 6 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	22/02/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	22/02/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	22/02/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	02/04/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur)	18/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	22/02/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/02/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	02/04/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	18/03/2025
o Isolation des combles perdus	22/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1